

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 novembre 2019

DCM N° 19-11-28-22

Objet : Modification des AP/CP.

Rapporteur: M. HEULLUY

Depuis 2011, les principaux projets d'investissement pluriannuels de la Ville sont gérés sous forme d'autorisations de programme et de crédits de paiement (AP/CP). L'état des AP/CP est réactualisé au minimum deux fois par an, suite au vote du Budget Primitif et suite à l'adoption du Budget Supplémentaire.

Dans le cas présent, il s'agit de prendre en compte les modifications introduites par les DM 2 et 3, en ajustant les montants de certaines enveloppes globales et en rééchelonnant des crédits de paiement suite à des modifications de calendriers opérationnels.

Les redimensionnements proposés sont les suivants :

- l'AP d'intervention 13027, relative à la réfection des cimetières et extension des columbariums, est augmentée de 8 k€ pour effectuer des travaux urgents en 2019 (assainissement d'une partie du Cimetière St Simon).
- l'AP d'intervention 11003 relative aux grosses rénovations dans les écoles et à leur accessibilité voit son enveloppe globale réduite de 234 k€. Il s'agit de la résultante de deux ajustements de CP : ceux de 2019 sont augmentés de 100 k€, afin de compléter le financement des travaux d'AD'AP, et ceux de 2020 sont diminués de 334 k€ pour être rebasés au montant de l'enveloppe annuelle fixée dans le PPI, soit 950 k€ (les CP 2020 avaient été augmentés par erreur par des reports de crédits non consommés les années précédentes, comme cela se fait habituellement sur les AP de projet mais pas sur les AP d'intervention).
- l'AP d'intervention 11004 relative au programme d'efficacité énergétique des écoles voit son enveloppe globale réduite de 128 k€. Il s'agit de la résultante de deux ajustements de CP : ceux de 2019 sont augmentés de 140 k€, pour faire face à des besoins complémentaires (notamment pour la toiture de l'école des Chardonnerets, cf DMn°2), et ceux de 2020 sont diminués de 268 k€ pour être rebasés au montant de l'enveloppe annuelle fixée dans le cadre du PPI, soit 650 k€ (les CP 2020 avaient été augmentés par erreur par des reports de crédits non consommés les années précédentes, comme cela se fait habituellement sur les AP de projet mais pas sur les

AP d'intervention).

Les rééchelonnements d'échéancier proposés sont les suivants :

- l'AP de projet 15038, relative au projet numérique dans les écoles, constate un décalage des CP de 2019 sur 2020 de 140 k€.
- l'AP 19053 relative à la rénovation thermique des gymnases constate un décalage des CP de 2019 sur 2020 de 19 k€.

Une synthèse de ces modifications est annexée à la présente délibération.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances et des Ressources entendue,

VU la loi ATR du 6 février 1992,

VU la dernière délibération des AP/CP du 4 juillet 2019,

CONSIDERANT la nécessité d'adapter la prévision pluriannuelle à l'avancée effective et aux créations des différentes opérations,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'APPROUVER** les réajustements d'AP/CP telles que précisées dans les tableaux en annexe.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Le Maire de Metz,
Conseiller Départemental de la Moselle
Dominique GROS

Service à l'origine de la DCM : Prospective et pilotage budgétaires
Commissions :
Référence nomenclature «ACTES» : 7.1 Décisions budgétaires

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 36 Absents : 19 Dont excusés : 14

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Autorisations de Programme / Crédits de paiement

BG - RELATIONS USAGERS, QUALITE ET CITOYENNETE

Nouvel échéancier après la DM3 de 2019

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							Réalizations antérieures			Crédits de paiement					
SCE	N° AP	LIBELLES	Durée globale du projet (ans)	Plan de financement			D	R	N	2019			2020		
				Dépenses prévues	Recettes prévues	Charge Nette				D	R	N	D	R	N
BG2	AP13027	REFECTION DES CIMETIERES ET EXTENSION DES COLUMBARIUMS	8	1 032 934	0	1 024 868	771 768	0	771 768	151 166	0	151 166	110 000	0	110 000
		TOTAL		1 032 934	0	1 024 868	771 768	0	771 768	151 166	0	151 166	110 000	0	110 000

Pour rappel BS 2019

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							Réalizations antérieures			Crédits de paiement					
SCE	N° AP	LIBELLES	Durée globale du projet (ans)	Plan de financement			D	R	N	2019			2020		
				Dépenses prévues	Recettes prévues	Charge Nette				D	R	N	D	R	N
BG2	AP13027	REFECTION DES CIMETIERES ET EXTENSION DES COLUMBARIUMS	8	1 024 868	0	1 024 868	771 768	0	771 768	143 100	0	143 100	110 000	0	110 000
		TOTAL		1 024 868	0	1 024 868	771 768	0	771 768	143 100	0	143 100	110 000	0	110 000

Autorisations de Programme / Crédits de paiement

CD - EDUCATION

Nouvel échéancier après la DM3 de 2019

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							Réalizations antérieures			Crédits de paiement					
SCE	N° AP	LIBELLES	Durée globale du projet (ans)	Plan de financement			D	R	N	2019			2020		
				Dépenses prévues	Recettes prévues	Charge Nette				D	R	N	D	R	N
CD5	AP11003	GROSSES RENOVATIONS ECOLES 1ER DEGRE ET ACCESSIBILITE PMR	10	8 401 000	132 352	8 268 648	6 611 000	132 352	6 478 648	840 000	28 025	811 975	950 000	0	950 000
CD5	AP11004	PROGRAMME D'EFFICACITE ENERGETIQUE - ECOLES	10	4 856 503	0	4 856 503	3 646 503	0	3 646 503	560 000	0	560 000	650 000	0	650 000
CD5	AP15038	PROJET NUMERIQUE DANS LES ECOLES	6	1 553 858	357 913	1 195 945	928 260	0	928 260	260 000	176 000	84 000	365 598	181 913	183 685
		TOTAL		14 811 361	490 265	14 321 096	11 185 763	132 352	11 053 412	1 660 000	204 025	1 455 975	1 965 598	181 913	1 783 685

Pour rappel BS 2019

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							Réalizations antérieures			Crédits de paiement					
SCE	N° AP	LIBELLES	Durée globale du projet (ans)	Plan de financement			D	R	N	2019			2020		
				Dépenses prévues	Recettes prévues	Charge Nette				D	R	N	D	R	N
CD5	AP11003	GROSSES RENOVATIONS ECOLES 1ER DEGRE ET ACCESSIBILITE PMR	10	8 635 183	160 377	8 474 807	6 611 000	132 352	6 478 648	740 000	28 025	711 975	1 284 183	0	1 284 183
CD5	AP11004	PROGRAMME D'EFFICACITE ENERGETIQUE - ECOLES	10	4 984 183	0	4 984 183	3 646 503	0	3 646 503	420 000	0	420 000	917 680	0	917 680
CD5	AP15038	PROJET NUMERIQUE DANS LES ECOLES	6	1 553 858	357 913	1 195 945	928 260	0	928 260	400 000	176 000	224 000	225 598	181 913	43 685
		TOTAL		15 173 225	518 290	14 654 935	11 185 763	132 352	11 053 412	1 560 000	204 025	1 355 975	2 427 461	181 913	2 245 548

Autorisations de Programme / Crédits de paiement

DA - ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

Nouvel échéancier après la DM3 de 2019

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							Réalisations antérieures			Crédits de paiement					
SCE	N° AP	LIBELLES	Durée globale du projet (ans)	Plan de financement			D	R	N	2019			2020		
				Dépenses prévues	Recettes prévues	Charge Nette				D	R	N	D	R	N
DA1	AP19053	RENOVATION DES GYMNASES	2	930 000	0	930 000	0	0	0	878	0	878	929 122	0	929 122
		TOTAL		930 000	0	930 000	0	0	0	878	0	878	929 122	0	929 122

Pour rappel BS 2019

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							Réalisations antérieures			Crédits de paiement					
SCE	N° AP	LIBELLES	Durée globale du projet (ans)	Plan de financement			D	R	N	2019			2020		
				Dépenses prévues	Recettes prévues	Charge Nette				D	R	N	D	R	N
DA1	AP19053	RENOVATION DES GYMNASES	2	930 000	0	930 000	0	0	0	20 000	0	20 000	910 000	0	910 000
		TOTAL		930 000	0	930 000	0	0	0	20 000	0	20 000	910 000	0	910 000